

Le 11 mars 2009

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret  
Affaires juridiques, Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour acquérir et construire des immeubles et des actifs requis pour la construction du nouveau poste Waconichi à 161-25 kV et d'une nouvelle ligne d'alimentation à 161 kV  
Dossier de la Régie : R-3683-2009**

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 1 que la Régie adresse au Transporteur dans le dossier mentionné en titre.

Conformément à décision D-2009-014, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses du Transporteur d'ici **12 h, le 18 mars 2009**.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ne

c. c. Tous les intervenants